

Compte-Rendu Assemblée générale ordinaire samedi 25 janvier 2025

Personnes présentes :

- **18 adhérent.e.s 2024**
- **1 personne extérieure : Mme Mabo (conseillère subdéléguée environnement et mobilités douces) à Piriac**

Votant.e.s (adhérent.e.s 2024) : 27 (dont 9 pouvoirs)

Animation : Jacques-Yves Raimbault

Secrétaire de séance : Marc Evin

Rapport d'activité et rapport financier de l'année 2024

Introduction de l'assemblée Générale par Jacques Yves Raimbault.

Notre association, après 4 ans d'existence, est maintenant reconnue localement.

En 2024, l'association comptait **53** adhérent.es. (51 en 2023).

Elle est animée par un collège de 11 personnes et fonctionne en groupes de travail thématiques ouverts à tou.te.s : Aménagement du territoire, biodiversité, mobilités douces, sauvegarde de Pen-Bron, communication. Le groupe PCAET est en sommeil, suite à notre désengagement en raison du faible écho de nos propositions auprès des élu.es. Néanmoins, nous souhaitons continuer à participer au comité de pilotage.

Nous avons poursuivi nos actions sur les sujets que nous avions identifiés les années précédentes et alerté sur de nouveaux sujets : sauvegarde du site de Pen-Bron, déboisement le long du Brandu, mobilités douces, décharge sauvage sur une zone naturelle à Mesquer, co-signature avec les amis des sites de Mesquer sur le projet de révision du PLU de Mesquer, alerte sur une zone humide à la Turballe, implantation d'une antenne au Clos des chênes à La Turballe, contribution sur l'arrêté préfectoral de protection du biotope de l'Île Dumet...

Les actions de sensibilisation et d'information ont revêtu deux aspects : un travail avec l'école publique de Piriac et une exposition sur les risques littoraux à Kercabellec en août.

Notre Adhésion à FNE 44 et plus généralement au réseau FNE nous a permis de participer à deux nouvelles journées de formation juridique (participants Yves Calvez et Jacques-Yves Raimbault). Jacques-Yves Raimbault demeure le co-président de FNE 44 et son AG annuelle aura lieu le 29 Mars à Mesquer.

Cette adhésion nous permet de prendre en charge des problématiques générales dépassant les seuls sujets spécifiques à notre territoire : Ainsi, nous avons activement participé à la campagne nationale sur la pollution lumineuse.

L'un de nous (Yves Calvez) a également rejoint le réseau Nord Atlantique Manche Ouest (NAMO) de FNE

Bretagne et Pays de la Loire. Il est également en charge d'un groupe de travail sur la mer et le littoral au sein² de FNE 44.

Sur ces différents sujets, nous avons interpellé les élu.es de nos communes, de Cap-Atlantique Agglo, du département et les services de l'Etat (DDTM, DREAL, ...).

Nous avons parfois été reçus, poliment écoutés, parfois félicités pour notre vigilance, nos actions... mais force est de constater que les résultats sont toujours assez mitigés même si nous percevons un léger progrès notamment dans le domaine des mobilités douces.

Pour 2025

Nous souhaitons pouvoir être entendus, consultés en amont sur tous ces projets...

Nous poursuivrons nos actions en matière de mobilités douces, atteintes à l'environnement, information et sensibilisation des élu.es et citoyen.nes.

Nous serons particulièrement vigilants sur la révision des PLU de Mesquer, de Piriac et celle «allégée» du PLU de La Turballe.

Nous renouvelons notre souhait de voir plus d'adhérent.es s'impliquer dans les différents groupes de travail, ouverts à tous

Nous espérons recevoir une réponse positive à notre demande d'agrément environnement auprès de la préfecture, déposée début 2025.

Présentation des activités 2024 des différents groupes de travail et leurs perspectives pour 2025

GT Aménagement du territoire par Yves Jehanno

Yves Calvez, Jacques-Yves Rimbault, Yves Jéhanno, Agnès Demeyère

Fonctionnement : les réunions ne sont pas régulières et sont plutôt déclenchées par des alertes

Thématiques /actions

- Vallon du Brandu : Déboisement en zone humide à l'automne 2023, informations aux élu.es et à la presse. Rencontres avec les élu.es de la commune de Piriac et La Turballe. Demande écrite de remettre en état le site. Alerta sur le chemin de Plambarre, impraticable à vélos ou à pied depuis le passage des engins de déboisement. Engagement reçu de la mairie à remettre en état ce chemin au printemps 2025
- Participations à la révision du SCOT : contribution au Plan d'action stratégique, première étape de la révision du SCOT. Participation à plusieurs réunions.
- Interpellation de la commune de la Turballe sur le projet de terrain de football synthétique. Sans résultat
- Campagne d'identification du non-respect de la réglementation : lampadaires non conformes, non-respect de la période d'extinction. Nous avons effectué en novembre des maraudes nocturnes qui nous ont permis de constater l'existence de nombreux lampadaires non conformes à Piriac (boules) et de commerces dont les éclairages restent allumés de 1h à 7 h du matin (surtout à la Turballe). La mairie de Piriac a été saisie et nous a donné une réponse vénement et polémique, indiquant que les lampadaires seront changés en 2026. Pour les entreprises, les courriers seront remis en mains propres pour permettre la

discussion

- Contribution pour soutenir le projet d'arrêté biotope de l'île Dumet. Interpellation de l'Etat pour faire cesser la mise à disposition, à la mairie de Piriac, de questionnaires préremplis s'opposant à l'arrêté. Cette interpellation a été suivie de l'intervention de la préfecture
- Interpellation de la mairie de Mesquer, conjointement avec les amis des sites de Mesquer, Bretagne vivante, FNE44 sur le dépôt sauvage de matériaux de construction en zone naturelle par l'entreprise Poitevin (2 courriers, une réunion). Il a été demandé à la Mairie d'user de son pouvoir de police
- Contribution conjointe avec les amis des sites de Mesquer, Bretagne vivante, FNE 44 sur le bilan du PLU 2012 dans la perspective de la révision du PLU en 2025. Les associations ont relevé un zonage approximatif et surtout le non-respect flagrant du règlement. Les associations ont également demandé à être associées à toutes les étapes d'élaboration du nouveau PLU

Problématique / Constats et débat :

Le fonctionnement et l'organisation de ce GT demeurent toujours insuffisamment fluides.

Les questionnements autour de la légitimité face aux élu.es demeurent : légitimité issue du vote et du statut pour les élu.es, légitimité citoyenne de conviction, légitimité technique pour les associations.

Perspectives 2025

Poursuivre les actions en cours.

S'inscrire dans les actions du réseau FNE : campagnes type « pollution lumineuse », groupe de travail littoral de FNE 44, lancement du groupe inter-associatif pour construire des actions communes, sensibilisation au déploiement de carrés de biodiversité, conférences ou expositions...

GT Biodiversité par Anne Ledard, Isabelle leloup et Christophe Boisumeau

Isabelle Leloup, Anne Ledard, Marlène Constant, Péma Haettel, Rémy Payen De La Garanderie, Christophe Boisumeau

- Quelques réunions du groupe cette année
- Echanges autour du thème de la biodiversité avec l'école publique des Cap-Horniers (labellisée éco-école)
- Suite à ce travail et à l'appui du CPIE Loire-océane, projet commun avec la mairie pour la plantation d'une haie début 2025, avec la participation des 2 écoles : le 17 décembre, participation à l'atelier animé par Camille du CPIE avec les élèves de l'école des Cap-Horniers, pour préparer la plantation de la haie
- Implantation d'une antenne au chemin du Clos des Chênes (La Turballe). Soutien aux riverains et alerte dans la presse. Le propriétaire privé semble avoir renoncé suite à cette pression
- Participation aux réunions des atlas de la biodiversité communale (ABC) animées par Morgane Lorsong (Cap Atlantique Agglo – chargée de mission ABC). Depuis février 2024, des inventaires naturalistes ont débuté sur la commune : un premier bilan a été transmis au mois de décembre
- Suite au signalement d'une riveraine sur des travaux chemin du RAUD à La Turballe, dans cette zone humide constituée de mares, où nichent des salamandres, relevés GPS et photos effectués mi-octobre, transmis à Morgane Lorsong à sa demande. Nouvelle balade organisée fin décembre avec les adhérent.es pour découvrir le lieu, après les pluies des dernières semaines
- 1^{er} novembre 2024 : balade proposée par le CPIE avec animatrice et conteuse, pour sensibiliser aux

- Participation aux réunions Cap Atlantique Agglo sur le projet de réserve de biosphère

Perspectives 2025

- Le 14 janvier 2025 : suite au travail commun en 2024, avec le CPIE, les écoles et la mairie de Piriac, plantation de la haie champêtre (90 plants – une dizaine d'espèces d'arbres et d'arbustes) en haut du parking de l'ancienne mine, rue du Norvoret. Participation d'une trentaine d'élèves des 2 écoles
- Travail sur le thème de l'eau avec l'école publique des Cap-Horniers de Piriac
- Chemin du Raud : Solliciter Bretagne Vivante pour un inventaire naturaliste plus précis, éventuellement à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, le dimanche 2 février 2025. Pour tenter de préserver ce site menacé par l'urbanisation

GT Mobilités douces par Marc Evin

Le GT « Mobilités douces » a été animé par 6 personnes : Marc Evin, Isabelle Leloup, Anne

Ledard, Christian Tholin, Sylvie Godard, Christiane Bosc

Ce groupe a poursuivi le travail sur les trajets de déplacement à vélo sur les trois communes qui sont le territoire d'intervention de l'association : Piriac, la Turballe et Mesquer. Parfois, notre élan nous a poussé un peu plus loin vers Saint Molf, Guérande et le pont de Saint Nazaire.

Nous avons eu 12 réunions qui nous ont permis :

- d'organiser des sorties à vélo, qui ont lieu le 3ème dimanche de chaque mois lorsque la météo le permettait : 10 sorties ont eu lieu en 2024

Un bilan des points repérés comme posant problème et des améliorations apportées est réalisé à la suite de chacune de ces sorties. Ce bilan a été envoyé aux élu.es des trois communes concernées, à Cap Atlantique Agglo, ainsi qu'aux personnes travaillant à la Mission Département Vélo

- de rencontrer les élu.es des trois municipalités : Piriac, la Turballe et Mesquer

Un groupe de travail mobilités douces a été initié par la Mairie de Piriac dont nous faisons partie

- de participer au COPIL des marais salants auquel nous avions revendiqué l'année précédente la présence des associations vélo
- de participer aux réunions semestrielles de Cap Atlantique Agglo
- de faire partie du groupe associations vélo Presqu'ile
- de participer à la réunion des acteurs du vélo organisée par le Département à Chateaubriand

Le dimanche 6 octobre 2024, nous avons participé avec d'autres associations à une vélorution pour obtenir la sécurisation du passage à vélo du Pont de Saint-Nazaire.

Par ailleurs, nous avons fait circuler une pétition et déposé celle-ci en mairie de La Turballe pour demander la remise en état du chemin de Plambarre, détruit par des travaux forestiers en novembre 2023. Aucune réponse concrète et précise n'a apportée. Le chemin est toujours inutilisable pour les mobilités douces.

Quels sont les résultats de nos actions ? Quelles sont les avancées de nos rencontres ?

Peu à peu, notre présence est reconnue et nous avons actuellement des échanges positifs avec Cap-Atlantique Agglo et la mairie de Piriac. Cela permet aujourd’hui d’engager des échanges sur les projets en cours, entre autres la mise en place de la piste cyclable le long de la côte entre La Turballe et Mesquer et d’envisager des liaisons directes (et pas uniquement touristiques) entre les communes.

Certains points restent sans réponse :

- l’aménagement des chemins communaux sur la commune de La Turballe
- certaines modifications notoires de la circulation des vélos : à La Turballe, le retrait de l’autorisation des vélos à franchir les sens interdits a été décidé sans concertation ni réponse à nos demandes

Quelles sont nos perspectives ?

Nous militons actuellement pour la mise en place de plusieurs « sens unique pour les voitures » afin de dégager une piste cyclable à double sens sur la moitié de la route sans artificialisation des terres et à moindre frais.

- sur la route de la côte :
 - commune de Piriac : Boulevard Louis Clément et route de Norvoret.
 - Commune de Piriac : Avenue du général de Gaulle
- à l’intérieur des terres :
 - commune de Piriac : Route de Kelarin

Nous poursuivons nos sorties mensuelles le 3^{ème} dimanche de chaque mois qui permettent d’être un véritable outil de communication avec les collectivités territoriales.

A bientôt à vélo avec nous !

GT Pen-Bron par Sylvie Godard

Sylvie Godard, Marc Evin, Eliane Di Vincenzo, Marie-France Cachart, André Bosc, Edwige Fadeieff, Daniel Fenice, Christian Tholin, Frédérique Peron

- Le groupe de travail s’est réuni une dizaine de fois en 2024 en amont des réunions du Collectif pour la protection de la Presqu’île de Pen-Bron. Il compte 9 membres
- Le GT a participé à la rédaction et à la présentation à la presse d’un document de synthèse sur les attentes du Collectif. (février/mars 2024). Bien que largement diffusé, aucun retour des collectivités territoriales n’a été enregistré
- Courrier de relance à D. Cadro, maire de La Turballe. Pas de réponse
- Courrier de relance à Cap-Atlantique Agglo sur le projet de Contrat Natura 2000 avec les OPB (Oeuvres de Pen Bron). Antoine Gergaud répond que les travaux auront lieu à l’automne
- Courrier d’alerte sur l’érosion, sans réponse mais la digue a été réparée

Même chose pour l’état des ganivelles avant la saison estivale. Pas de réponse mais la commune de La Turballe a rénové le parking et les accès à la plage de Pen-Bron

Un courrier a également été envoyé à Cap-Atlantique Agglo et au Conservatoire du Littoral pour alerter sur la décharge mise à jour par les grandes marées.

Une première rencontre du Collectif avec Vinci Immobilier a eu lieu le 25 avril 2024. Peu

Terre et mer. Pour l’avenir du vivant !

terre.et.mer.44420@laposte.net

Mairie de Piriac 3 rue du Calvaire 44420 Piriac sur mer

<https://terreetmer44420.wixsite.com/my-site>

d'informations ont été données par Vinci qui les réservait pour sa réunion publique du 14 mai 2024.

Suite à cette réunion publique, des avis et stratégies différents se sont exprimés :

- une opposition à ce projet jugé incompatible avec la protection des zones naturelles
- une volonté de dialogue tout en établissant des lignes rouges
- une volonté de négocier sans remettre en question le projet

Le GT Pen-Bron de Terre et Mer s'est prononcé majoritairement en opposition au projet (perte d'un membre du groupe). Le GT estime cependant intéressant de poursuivre le dialogue au sein du Collectif pour y défendre les enjeux environnementaux. Il souhaiterait des initiatives vers la population. Un tract a été réalisé et distribué pour inviter à nos réunions. (octobre 2024)

Une deuxième rencontre du Collectif avec Vinci Immobilier et les OPB a eu lieu le 12 novembre 2024. Le GT Pen-Bron de Terre et Mer n'y assistait pas et a exprimé sa crainte d'une instrumentalisation de ces rencontres. Le bilan de cette rencontre n'a pas encore été fait au sein du collectif.

Un argumentaire illustré a été présenté par le GT au Collectif sur l'enjeu prioritaire que constitue la préservation de la zone naturelle

N. Samama a également été interrogé sur Pen-Bron lors de la réunion de concertation sur le SCoT (28 novembre). Il n'a rien voulu dire aux assos présentes, « c'est une affaire privée ».

Deux membres du GT ont rencontré des responsables de la Mairie de Guérande au sujet des problèmes de circulation à Clis et des conséquences du projet Vinci (juillet 2024)

N. Criaud a également répondu à un courrier de relance du Collectif en tant que Président de Cap-Atlantique Agglo. Département et région n'ont pas répondu.

Le GT Pen-Bron a participé à la consultation publique sur le projet d'extension de la RCFS (Réserve de Chasse et de Faune Sauvage) du traict du Croisic et qui concerne Pen-Bron (juillet 2024).

Projets 2025

- Juridique : modification du SCoT et du PLU de La Turballe (motivation, justification, destinations et sous-destinations, règlements... Respect de la Loi Littoral)
- Recherches sur l'historique des donations
- Actions vers la population : faire appel à la mémoire collective...

Hors GT - Autres sujets

- L'association a participé à la consultation publique sur le projet d'extension de la RCFS (Réserve de Chasse et de Faune Sauvage) du traict du Croisic (juillet 2024)
- Participation aux mobilisations dans le collectif d'associations auprès des riverains luttant contre les nuisances de l'entreprise YARA à Montoir
- Soutien aux soulèvements de la terre Saint-Nazaire

GT Communication par Yves Calvez

Yves Calvez, Christophe Boisumeau

Nous avons participé à la fête de la mer à Kercabellec les 25 et 26 août. Dans ce cadre, nous avons tenu un stand sur les 2 jours dans lequel nous présentions une exposition sur les risques littoraux, et organisé une balade à vélo le dimanche. Si la balade a peu mobilisé, l'exposition a interpellé nombre de visiteurs.

Nous avions voulu présenter cette même exposition à «la fête des airs marins» à Piriac, mais quelques jours avant la manifestation, la mairie nous a informés que nous n'étions pas retenus au motif que notre thématique n'était pas assez ludique.

Nous avons également proposé plusieurs articles pour la revue trimestrielle de la mairie de Piriac.

Le site internet est régulièrement tenu à jour : essentiellement le relais des articles de presse et des événements programmés (sorties vélo, bilans des sorties vélo, réunions du collectif Pen Bron...).

A l'exception du GT mobilités douces qui communique régulièrement ses activités, les infos des autres GT sont peu alimentées sur le site.

Le site reçoit 50 à 100 visites mensuelles.

La visibilité de notre association repose essentiellement sur nos apparitions dans la presse locale :

alertes sur Pen Pron, sur le vallon du Brandu, sur l'antenne du clos des chênes, sur la circulation des vélos dans les marais et l'annonce des sorties vélos...

Le rapport d'activité est soumis au vote :

Approuvé à l'unanimité : 27 votant.e.s.

Rapport Financier par Yves Calvez

Exécution du budget 2024

TRESORERIE au 31/12/2023

COMPTE COURANT : 162,54€ - LIVRET BLEU : 1001,31€

OPERATIONS 2024 - COMPTE COURANT		DEPENSES
frais bancaires annuels		45,84 €
remboursement frais affiches, copies, papeterie...		153,39 €
cotisation MAIF		128,22 €
frais réception		58,10 €
adhésion FNE		50,00 €
Total DEPENSES		435,55 €
	RECETTES	
remboursement frais bancaires	45,84 €	
cotisations adhérent.es	849,50 €	
Total RECETTES	895,34 €	
RECETTES - DEPENSES 2024	459,79 €	

TRESORERIE au 31/12/2024

COMPTE COURANT : 122,33€ - LIVRET BLEU : 1540,62€

(500€ transférés du compte courant au livret bleu – 39,31€ d’intérêts sur le livret bleu)

L'exécution du budget est proche du prévisionnel.

Rapport prévisionel 2025

OPERATIONS 2025	RECETTES	DEPENSES
frais bancaires annuels		46,56 €
cotisation place au vélo		20,00 €
remboursement frais affiches, copies, papeterie...		200,00 €
cotisation MAIF		135,00 €
frais réception		60,00 €
adhésion FNE		50,00 €
provision frais juridiques *		300,00 €
Total DEPENSES		811,56 €
remboursement frais bancaires	46,56 €	
cotisations adhérent.es	849,50 €	
Total RECETTES	896,06 €	
RECETTES - DEPENSES 2024	84,50€	

Trésorerie fin 2025	
compte courant	200 €
livret bleu	1600,00 €

* 300€ ont été provisionnés pour d'éventuels frais juridiques (recours au tribunal administratif, ...)

Les rapports financiers 2024 et prévisionnel 2025 sont soumis au vote :

Approuvé à l'unanimité : 27 votant.e.s

Vote de la cotisation annuelle

Proposition pour 2025 d'une cotisation annuelle à prix libre avec une indication de cotisation de soutien à 20 €.

Approuvé à l'unanimité 27 votant.e.s

Vote du renouvellement de l'adhésion FNE (France Nature Environnement)

Le renouvellement de l'adhésion est soumis au vote.

Approuvé à l'unanimité 27 votant.e.s

Election des membres du Collège

Le collège se réunit une fois par mois. Il décide et valide les orientations et projets de l'association.

Présentent leur candidature au Collège pour 2025 :

Frédérique Peron, Denis Hubert, Sylvie Godard, Anne Ledard, Isabelle Leloup, Yves Calvez, Marc Evin, Yves Jéhanno, Jacques-Yves Raimbault, Christian Tholin, Christophe Boisumeau.

Approuvé à l'unanimité 27 Votant.e.s

Questions et échanges

Yves Calvez précise qu'un dossier d'agrément « protection de l'environnement » pour que l'association puisse être reconnue vient d'être déposé auprès de la préfecture.

Agnès Demeyère félicite tous les membres de l'association pour leur engagement et leurs actions. Par ailleurs, elle pose la question de comment on pourrait ouvrir une interface au grand public et ne pas rester entre convaincus ?

Jacques-Yves Raimbault cite l'exemple du colloque + 4°C qui a eu lieu au Croisic.

Et appelle à participer à la prochaine **manifestation** organisée le 22 février prochain à Redon, pour la défense des mesures de protection (usage des pesticides et emploi de l'eau) contenues dans le SAGE (Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux) du bassin de la Vilaine qui concerne 1,5 million d'habitants.

Agnès Demeyère insiste pour des contacts plus locaux qui concerneraient les communes où l'on réside.

Jacques-Yves Raimbault nous informe que les goélands sont une espèce protégée et que toutes les interventions mises en place par les collectivités de stérilisation des œufs de goélands doivent, de ce fait, obtenir une dérogation.

L'Assemblée Générale se termine à 16 h 45 par un verre de l'amitié offert par l'association.